

EHPAD : le député répond et s'explique

LANNEMEZAN Jean-Bennard Sempastous, député des Hautes-Pyrénées, a souhaité réagir au communiqué du syndicat Sud Santé que nous avons publié la semaine dernière.

« L'article paru la semaine dernière, traitant de la problématique des EHPAD, appelle pour ma part quelques observations : je confirme ne pas avoir co-signé le courrier de ma collègue députée de la 2ème circonscription des Hautes-Pyrénées qui, au-delà des arguments que je partage, attaquait frontalement le Gouvernement. Ce n'est pas parce que j'ai refusé de signer un courrier que je suis resté inactif, bien au contraire. J'œuvre tous les jours pour l'amélioration des services de santé, dans une démarche constructive qui a toujours été la mienne. Le 29 janvier dernier, j'ai rencontré et échangé avec les organisations syndicales à ce sujet. Je mesure la souffrance des personnels des EHPAD du département des Hautes-Pyrénées, dont je salue le dévouement exemplaire au service des plus fragiles. Je suis pleinement conscient des conditions de vie dégradées des résidents qui me préoccupent vivement et que je connais bien en tant que président du Conseil de surveillance de l'hôpital de Bagnères-de-Bigorre. J'ai interpellé la Ministre des solidarités et de la santé et ses services sur ce dossier, mais je tiens à rappeler que j'accorde toute ma confiance à notre Gouvernement, installé depuis 8 mois seulement, qui est déjà engagé à réformer en profondeur notre système de santé. Je suis en effet convaincu qu'au-delà de la problématique de financement, l'enjeu humain d'organisation du travail tient

Permanence parlementaire

La permanence parlementaire de Jean-Bennard Sempastous, Député des Hautes-Pyrénées, prévue le vendredi 16 février, à la mairie de Lannemezan est annulée. La prochaine permanence aura donc lieu le vendredi 16 mars, de 9H00 à 11H30, salle de l'entresol. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact au 05.62.42.86.45

une place majeure dans ce dossier. Il est donc nécessaire d'apporter une réponse construite pour une solution pérenne. Le Gouvernement et les parlementaires y travaillent actuellement :

- la réforme de la tarification fait aujourd'hui l'objet d'un comité de suivi;
- une réflexion sur la qualité de vie au travail dans les établissements prenant en charge des personnes âgées et des personnes handicapées a été lancée par les Ministres Agnès Buzyn et Sophie Cluzel;
- à l'Assemblée nationale, une mission d'information sur les EHPAD est actuellement au travail. Elle vise à améliorer concrètement à court/moyen terme les conditions de travail des soignants et de vie des résidents et à réfléchir à l'EHPAD de demain en observant les expérimentations menées en France et en Europe. Les résultats de ce travail, qui seront présentés au mois de mars 2018, sont très attendus. Il contiendra des préconisations qui, nous l'espérons tous, feront l'objet d'une attention particulière du Gouvernement. Cette situation alarmante ne date malheureusement pas d'aujourd'hui et seule une réponse structurée sera appropriée pour faire face au défi de notre siècle. Il faut trouver des moyens adaptés pour la prise en charge de soins de plus en plus difficiles et vous pouvez compter sur moi pour y contribuer. »



Le député des Hautes-Pyrénées, Jean-Bennard Sempastous, a souhaité répondre au syndicat Sud Santé.